

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 71 (1935)

Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Centres de vacances internationaux.* — VAUD : *Cotisations.* — *Postes au concours.* — *Examen médical des instituteurs.* — *Le Singbewegung des instituteurs.* — *Echichens, assemblée générale.* — GENÈVE : *U. I. P. G. - MESSIEURS : Détracteurs et alliés de l'école populaire.* — NEUCHATEL : *Comité central.* — JURA : *Questions financières.* — INFORMATIONS : *Ligue de la Paix par l'amitié.* — *Cours international de dessin.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : R. DOTTRENS : *Quelques mots sur un beau livre.* — CARNET DE L'INSTITUTEUR : *De la décoration des couvertures de cahiers scolaires.* — J. V. : *Société évangélique d'éducation du canton de Vaud.* — PRATIQUE : J. H. ADDOR : *Calcul mental.* — ALBERT CHESSEX : ...*Fois... multiplié par.* — CH. DUC : *Un oiseau des bois : le pigeon ramier.*

PARTIE CORPORATIVE

CENTRES DE VACANCES INTERNATIONAUX

Le Bureau exécutif de la F. I. A. I. propose aux Associations nationales d'organiser des Centres de vacances internationaux. La question viendra donc en discussion au Congrès d'Oxford.

Il ne s'agit nullement, comme d'aucuns l'ont cru, de *camps de vacances*, sortes de *camping* installés à la campagne, à la mer ou à la montagne, dans un but exclusivement récréatif. En réalité, le but est de profiter des vacances pour grouper, dans une ville universitaire, des instituteurs de divers pays, aux fins de créer entre eux des relations individuelles et une ambiance collective favorisant le développement de l'esprit de compréhension internationale, faisant pour cela appel au concours de personnalités éminentes qui, par des conférences, initieront les hôtes étrangers à la culture du pays.

L'essai a d'ailleurs été déjà fait. En 1930 le Syndicat national des Instituteurs de France organisa à Paris, à la Sorbonne, une série de conférences à l'intention d'instituteurs étrangers. On entendit G. Duhamel (*géographie cordiale de l'Europe*) ; Paul Langevin (*la science et la paix*) ; Camille Bougle (*la sociologie et la paix*) ; F. Delaisi (*la réorganisation économique de l'Europe*) ; A. de Monzie (*l'organisation juridique de la paix*) ; Léon Blum (*le socialisme et la paix*), etc.

En 1932, la République espagnole transforma l'ancienne résidence royale de la Magdalena, à Santander, en une Université internationale ; des professeurs de différents pays traitèrent de sujets fort divers devant des étudiants de toutes nationalités.

Ces deux expériences pourraient être généralisées, et le Bureau de la F. I. A. I. pense qu'en 1935 déjà plusieurs Centres de vacances pourraient être organisés dans bon nombre de pays. Pour cela, il y aurait lieu de tenir compte de la date des vacances, juillet et août paraissant être le moment le plus favorable. Une ville universitaire peut, semble-t-il, seule être choisie, d'abord à cause du choix des professeurs, puis parce que les cités peuvent, mieux que d'autres, héberger les participants dans les meilleures conditions.

L'organisation d'un Congrès international d'enseignement est une occasion excellente pour la ville organisatrice de créer un semblable Centre : ce sera le cas d'Oxford qui, cette année, verra le Congrès de la F. I. A. I. coïncidant avec celui de la World Federation of Education Associations ; de même, à Stockholm, du 6 au 8 août 1935, se tiendra le Congrès des Associations nordiques d'instituteurs (Danemark, Suède, Norvège, Finlande). Aussi le Bureau de la F. I. A. I. aimerait-il être fixé sur ce qui sera fait cette année et les années suivantes.

Le Bureau de la S. P. R. a fait savoir que si, en 1935, il ne peut rien entreprendre en Suisse romande, la possibilité pour l'avenir n'est nullement exclue de répondre favorablement au désir de la F. I. A. I. Ce serait affaire à étudier à propos du Congrès de La Chaux-de-Fonds.

VAUD

COTISATIONS S.P.V. 1935

Les cotisations impayées de l'exercice 1935 seront prises en remboursement à partir du 1^{er} juin.
Le caissier : A. BERTHOUD.

POSTES AU CONCOURS jusqu'au 31 mai, à 17 heures.

Institutrices : Vevey (entrée en fonctions : 2 septembre), et Vuibœuf (entrée en fonctions : 1^{er} novembre).

L'EXAMEN MÉDICAL DES INSTITUTEURS

Votre Comité ayant demandé une entrevue au Département de l'Instruction publique, le président et le vice-président de la S.P.V. se sont rendus auprès de M. Jaccard, chef de service, qui leur a fourni les éclaircissements ci-après :

1^o Entrée en vigueur des nouvelles dispositions le 1^{er} avril ?

Réponse. — Il était indispensable de faire coïncider les nouvelles mesures avec le début de l'année scolaire, moment où s'ouvrent les concours.

2^o Frais à la charge de l'intéressé ; dépense onéreuse pour les jeunes dont le traitement est bas ; question de l'obligation.

Réponse. — La visite ne se répète pas souvent pour le même individu. Il est matériellement impossible de mettre ces frais sur le compte de l'Etat dont le bateau est assez chargé.

3^o Ces dispositions ne concernent pas seulement les affections de nature tuberculeuse, mais toute autre maladie.

Réponse. — Dans l'esprit de la nouvelle loi scolaire, le maître est soumis, tout comme les élèves, au contrôle du médecin scolaire. Les dispositions actuelles ont quelque chose de provisoire ; elles permettent d'attendre que le service médical des écoles soit institué dans tout notre canton. D'autre part, les cas de jeunes institutrices ou instituteurs malades sont de plus en plus nombreux. L'Office fédéral d'hygiène publique a exercé une pression sur l'autorité cantonale. Il importe tout autant pour le maître lui-même que pour les élèves que soit décelée à temps une maladie dont on ne se doutait pas (maladie avancée du cœur, par exemple). Du reste, il ne s'agit aucunement de mesures tracassières. *Rassurez bien vos collègues sur ce point*, ajoute M. Jaccard.

4^e Risques divers pouvant découler de ces mesures. Comment les choses se passeront-elles dans le cas où le médecin officiel diagnostiquerait une maladie que le médecin de famille contesterait ?

Réponse. — Le cas s'est déjà présenté. Un troisième médecin arbitre alors la situation. Son diagnostic fait loi.

Un autre souci que nous avions : pour cause de maladie révélée à l'examen, la nomination n'est pas sanctionnée ; l'ancienne commune peut tenir le discours suivant : « Il (le maître) n'est pas bon pour eux, pourquoi le garderions-nous ? » Quelle serait alors la position de l'intéressé ?

Réponse. — M. Jaccard nous donne toutes garanties : le Département est là pour montrer au service de qui le maître s'est fatigué ou usé.

Dites encore, — a repris M. le chef de service, — que c'est à l'usage qu'on connaîtra la valeur de cette nouvelle réglementation, et que, si quelque chose ne joue pas, il sera possible d'y remédier.

Alex. Ch.

LE « SINGBEWEGUNG » ET L'ÉCOLE

Pour inaugurer la série des conférences qui doivent constituer un « Cours de culture générale », le comité de la section de *Lausanne* avait fait appel à notre collègue *D. Aeschimann*, de *Bex*, lequel est venu nous parler de ce mouvement pour le chant, expression qui rend bien imparfaitement ce qu'est le « *Singbewegung* ».

D'origine tchécoslovaque, ce mouvement se développe chez les Moraves qui s'unissent pour chanter des mélodies populaires. Sous l'impulsion de *W. Heusel*, on organise dans l'un ou l'autre village une « *semaine du chant* ». Des essais semblables sont tentés en Allemagne par *Fr. Jöde*. En 1931, celui-ci donne des cours à *Berne*, *Zurich* et *Lucerne*. Le 28 janvier 1934 se crée une *Société suisse en faveur du chant populaire*, sans rattachement à aucun parti politique ni à aucune confession. Dès lors, on vulgarise, dans le meilleur sens du mot ; on organise des cours gratuits dans les églises ou les salles particulières ; des cours de vacances pour instituteurs ; on forme des chefs. *Jöde*, très psychologue, préconise l'unisson *a cappella*, puis il introduit le canon pour arriver à la polyphonie. *A. Stern* se fait le pionnier du *Singbewegung* en Suisse allemande. Des professionnels lui sont opposés, mais, au vu des résultats, s'y rallient. Le conservatoire de *Neuchâtel* introduit un cours de flûte douce. Articulation, déclamation, émission de la voix, importance du texte, voilà ce qu'on recommande aux partisans du *Singbewegung*. Les gestes, différents des nôtres, disent à la fois l'importance harmonique et mélodique des notes ; le phénomène d'attraction *mi-fa* ou *si-do* est particulièrement bien marqué. Retour à des mélodies faciles pour bien comprendre et sentir, donc pour bien interpréter : l'art pour l'art.

M. Aeschimann est en Suisse romande l'apôtre de cette cause. Il fait part de ses premiers essais, essais heureux, puisque après une démonstration dans un petit village des Alpes vaudoises, on lui écrit : « *Envoyez-nous des canons !* » Ah ! si, dans le monde, il ne s'en fournissait que de ceux-là ! Et aussitôt notre collègue *Tharin* de baptiser amicalement *M. Aeschimann* de grand « *artilleur du Singbewegung* ! » Au lieu de « *rubriquer* », comme on dit à *Gryon*, quels beaux concerts pourraient donner des sociétés diverses travaillant en commun. Le prix de la musique étant parfois un obstacle, le *Singbewegung* a édité en

Suisse allemande des partitions à très bon marché. Il est nécessaire de choisir premièrement de la musique facile, pour donner confiance au débutant. Il faut aussi des chefs bien préparés, capables de se familiariser avec divers instruments. Et joignant le geste à la parole, M. Aeschimann présenta à son auditoire des flûtes douces : soprano en do majeur, alto en fa majeur, flûte basse, puis le luth, et même un instrument curieux, genre de harpe à deux cordes : la trompette marine. Le conférencier avait amené avec lui quatre petits Bellerins de ses élèves qui jouèrent avec leur maître quantité de choses délicieuses du « *Chante Jeunesse* », plus un chant éclaireur, une mélodie argovienne, une berceuse, etc., chacun de ces morceaux dans une combinaison différente des instruments nommés. On entendit encore un chœur de fillettes avec accompagnement de flûtes et de trompette marine.

En 6 mois, à raison d'une leçon par semaine, il est possible de beaucoup progresser. Le doigté est facile. Les flûtes sont bon marché : environ 8 francs. Elles peuvent être d'une grande utilité dans les classes, pour les garçons dont la voix mue surtout. Elles corrigent la voix, exercent l'oreille et le rythme. Elles sont un puissant moyen d'émulation. On peut décréter le *Singbewegung* œuvre d'utilité publique. Merci à M. Aeschimann et à ses petits élèves de nous l'avoir si simplement et si éloquemment démontré.

A. C.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ECHICHENS

18 mai 1935.

Chœurs d'élèves qui font toujours plaisir. Ces petits chanteurs attentifs, sont-ils vraiment des arriérés ? De plusieurs, on ne le dirait pas.

Rapport paternel du président, M. Meyer. Tout se passe dans une ambiance familiale. Notre collègue *Zwahlen* donne connaissance du rapport de vérification des comptes. M. *Chamot*, directeur, propose, pour raison d'économie, la simplification du rapport annuel qui paraît dans l'*Information*. Quelques orateurs l'appuient, tout en estimant que le rapport est indispensable comme trait d'union entre l'œuvre et le public.

M. *Chamot* commente avec courage et réfute deux critiques répandues à l'endroit du personnel et de la direction d'Echichens. On entend alors M. *Visinand*, ancien inspecteur scolaire, s'élever avec force contre les « on dit » et les calomnies. Il rassure M. *Chamot*, le félicite et le remercie.

On s'apprête à passer dans le bâtiment qui contient les classes quand la bourrasque se déchaîne avec accompagnement de grêle, de neige et de pétales !

Mme *Chamot* prépare alors les tables pour la collation habituelle et chaque fois pareillement bonne : thé, vin excellent, biscuit, bricelets, « *taillaule* », tous produits de la maison !

Merci à Mme *Chamot* pour ce qu'elle met sans cesse la main à la pâte (on fait le pain tous les deux jours à l'Asile d'Echichens). Merci à M. *Chamot* pour tout son dévouement, pour le cœur qu'il met à sa tâche difficile. Merci aux jeunes maîtres qui le secondent.

Quant à ceux qui doutent d'Echichens ou qui médisent à la légère, qu'ils aillent se rendre compte de *visu*, qu'ils aillent, comme nous, admirer la netteté des tout petits cochons roses aux yeux de candeur !

Alex. Ch.

GENÈVE**U. I. P. G. — MESSIEURS
DÉTRACTEURS ET ALLIÉS DE L'ÉCOLE POPULAIRE***(Suite)*

Nous avons sommairement établi les rapports qui lient le sort de l'Ecole populaire à celui de la démocratie. Qui touche l'une, touche l'autre ! Ne l'oubliions jamais lorsque les circonstances nous obligeraient à défendre plus directement encore que par le passé l'instruction primaire. Est-ce à dire que ses amis les plus sûrs se recrutent forcément dans les masses travailleuses ? Nos relations quotidiennes avec les parents de nos élèves ne nous apportent pas la réponse affirmative désirable. Des causes multiples éloignent de nous ceux-là mêmes qui devraient se ranger à nos côtés pour tirer à la même corde.

Tout d'abord, lors d'une époque révolue d'expansion économique du capitalisme, de nouvelles énergies sociales, décelées et mises en valeur par l'instruction obligatoire, s'intégraient au régime. Le peuple croyait aux bienfaits des études, portes ouvertes sur des avenirs prometteurs. Aujourd'hui, la « capillarité » d'une couche à l'autre de la société a disparu. Si des parvenus se hissent encore aux degrés supérieurs, ils le doivent à des « qualités » bien différentes de celles que nous nous efforçons d'inculquer chaque jour. En face du chômage, des horizons bien sombres qui obsèdent la jeunesse, le peuple n'attache plus de prix à l'école en général.

De plus, l'homme qui végète ou qui peine plus qu'il ne pense place l'instituteur et l'armature administrative scolaire dans le même compartiment que le douanier, le fisc, le gendarme... et d'autres entités caractérisant la force coercitive de l'Etat. Combien devons-nous accorder avec art nos droits, nos devoirs professionnels et nos relations avec les parents ou le public si nous voulons gagner à nous plus d'un allié parmi les humbles qui nous redoutent, nous résistent ou nous méprisent !

Et la « trahison des clercs » ? Que de fois ne nous la jette-t-on pas au visage dans les milieux de gauche ! Il faut avouer que les instituteurs se sont trop souvent piqués de jouer le rôle du sage « au-dessus de la mêlée ». Ils me répondront que l'école officielle ne doit servir ni un parti, ni une classe, ni une mystique particulière et que sa parfaite neutralité (seule garantie possible de son existence) ne saurait souffrir aucune atteinte. L'argument est de poids. Cependant reconnaissons que l'Etat a toujours imposé à son personnel enseignant, dans une mesure plus ou moins grande, des tendances pédagogiques favorables aux forces politiques qui le dirigent. « Cela entre dans l'ordre logique des choses », me rétorquera-t-on. Personne ne connaît encore le gouvernement assez magnanime ou confiant dans son sort qui se soit abstenu de façonnner son appareil éducatif à ses propres fins. » Autant dire que la neutralité idéale, absolue de l'instituteur primaire en matière scolaire n'existe pas ; il s'ensuit par cela même que l'Ecole officielle, au même titre que d'autres rouages de l'Etat, entre en quelque sorte en opposition avec les classes sociales opposées à l'ordre existant, notamment les classes laborieuses en marche vers leur libération économique. Sans cesse la pratique de l'enseignement place l'instituteur devant ce dilemme : le devoir et le loyalisme absolu à l'égard du pouvoir ou le point de vue du peuple ? Le devoir l'emporte ; l'opprimé n'en saisit pas la nécessité et range sans réserve l'éducateur parmi ses adversaires.

(A suivre.)

NEUCHATEL**COMITÉ CENTRAL****Séance du 11 mai 1935**

C'était la première réunion de notre Comité central depuis le décès de William Baillod. En ouvrant la séance, le président accorde une pensée au cher disparu et rappelle le rôle important qu'il a joué pendant vingt-cinq ans au sein du Comité de la S. P. N. Le mandat de William Baillod a été confié provisoirement à M. *Arnold Jeanneret*, instituteur au Locle. En lui souhaitant une cordiale bienvenue, le président formule l'espérance que la section du Locle accorde définitivement ses lettres de crédit à son ambassadeur provisoire.

* * *

Un prêt est accordé à un sociétaire, puis M. Stroele, membre de la Commission consultative pour l'enseignement primaire, met le Comité au courant du projet de révision de la loi au sujet de *la scolarité et du brevet d'aptitude pédagogique*. Avant la réunion de la commission, les autorités scolaires de chaque commune ont été appelées à donner leur préavis sur la prolongation de la scolarité. Il aurait été utile aussi de demander celui du corps enseignant sur une question de cette importance. On aurait pu également lui donner l'occasion de s'exprimer au sujet de l'examen pédagogique.

Les deux projets de révision sont inscrits à l'ordre du jour de la prochaine session du Grand Conseil qui se réunira le 20 mai. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une prolongation de la scolarité, comme l'auraient désiré les promoteurs de la révision. La durée de la scolarité reste la même, soit huit années ; par contre, l'entrée et la sortie sont retardées de six mois. C'est toujours sous la poussée du vent des économies que ce moyen terme a été adopté. Nous reviendrons sur ce sujet comme sur les nouvelles conditions d'admission aux examens du brevet d'aptitude pédagogique.

* * *

Après un nouvel examen de la situation des maîtres et maîtresses occupant un poste isolé, le Comité central décide d'adresser une requête au Département de l'Instruction publique pour que celui-ci use de son influence auprès des Commissions scolaires en vue de faciliter le déplacement de ceux qui dirigent des *classes de montagne*. Un stage de trois ans devrait donner droit à un changement d'office qu'il serait bien difficile d'appliquer tant qu'il y aura des suppressions de classes et qu'on sera dans la nécessité de retrouver un poste aux titulaires de ces classes. Mais il reste des occasions d'attribuer un meilleur poste aux isolés qui désirent rentrer dans un centre ; le Département devrait alors intervenir en leur faveur. Plus tard, quand les circonstances redeviendront normales, le Comité central avisera à ce que l'on prenne des mesures plus rigoureuses.

Au surplus, la requête attirera l'attention du Département sur certaines incommodités relatives aux locaux scolaires, la difficulté de trouver logis et pension, l'insuffisance du matériel d'enseignement. Il est pénible de constater que des titulaires reléguées dans leur solitude depuis sept, huit, neuf ans ou davantage n'obtiennent pas la préférence dans les concours. On les sacrifie trop souvent, malgré leurs excellents états de service, à de jeunes postulantes moins bien préparées, mais mieux protégées. Nous en avons encore des preuves récentes.

Nous avons déjà mentionné nombre des difficultés matérielles et morales inhérentes aux classes isolées. Il faut ajouter que la tâche déjà singulièrement compliquée par la réunion de tous les degrés est rendue plus malaisée par la mauvaise fréquentation, qui anhilite tout espoir de réussite et constitue un facteur de démoralisation, ainsi que le dit un des intéressés. Ce facteur, à la longue, est un de ceux qui désespèrent, en effet, ceux qu'on oblige à résider trop longtemps à l'écart du monde ; à lui seul, il pourrait être invoqué pour justifier le droit d'être déplacé après une période déterminée.

Les réponses au questionnaire adressé par le Comité central ont mis en évidence bien des faits insoupçonnés. C'est ainsi, par exemple, qu'en maints endroits, l'institutrice est automatiquement chargée de toutes les corvées charitables ou d'intérêt public. Elle doit, en particulier, organiser la fête de Noël et préparer l'étude du programme ; il faut plusieurs semaines pour faire répéter les chants et les petites histoires qui se racontent au pied du sapin traditionnel. Tout ce travail, cela va de soi, n'est pas rétribué, et, parfois, l'institutrice n'est pas même remerciée pour son dévouement. C'est un dû comme l'impôt, et vous savez qu'il n'est pas coutume de faire des grâces au contribuable quand il s'acquitte de son devoir.

Nous avons déjà remarqué dans une précédente chronique qu'un certain nombre de questionnaires ne sont pas rentrés au nid. Qu'on me permette de déduire que ceux qui n'ont pas répondu au Comité central vivent heureux loin des vains bruits du monde. Un proverbe que me répète souvent un montagnard de vieille roche ne dit-il pas : « Visite la ville, mais vis à la campagne ». C'est plein de philosophie et il est bon d'en avoir de réserve en ces temps tourmentés.

(A suivre.)

JURA

QUESTIONS FINANCIÈRES

Le Grand Conseil bernois a, dans sa session d'avril, adopté un projet de loi sur les mesures tendant à rétablir l'équilibre financier de notre canton. Le corps enseignant est touché, pour sa part, dans la question des doubles traitements : l'article 18 prévoit que le Conseil exécutif établira des dispositions en vue de supprimer les doubles gains, et cela que les deux époux, ou seulement l'un, occupent un poste dans l'administration de l'Etat ou dans l'enseignement public ; il aura cependant égard aux conditions sociales dans les divers cas. Il est prévu aussi, pour tous les contribuables, y compris les instituteurs, un impôt spécial de crise : cette contribution sera égale à la moitié de l'impôt fédéral de crise. La loi sera soumise au vote populaire le 30 juin. Si elle passe le canton pourra maintenir les dispositions actuelles concernant les traitements du personnel de l'Etat, par conséquent, du corps enseignant. A ce taux-là, on payera volontiers l'impôt de crise.

INFORMATIONS

INTERNATIONAL FRIENDSHIP LEAGUE

Ligue « La Paix par l'Amitié »

En cette époque de l'année où l'on élabore ses projets de vacances d'été, il peut être intéressant de prendre connaissance du but et de l'activité de l'International Friendship League I. F. L. Fondée en Angleterre depuis quelques

années, elle cherche à établir des relations d'amitié entre jeunes gens de pays divers par la création de camps de vacances à prix réduit. D'Angleterre où il s'est rapidement développé, ce mouvement a gagné le continent, la France, la Belgique, la Scandinavie. Tout récemment, il a atteint notre pays, puisque près de 300 campeurs ont séjourné en 1934 à Montreux.

Pour 1935, un chalet rustique aux Ormonts sera mis à la disposition de ceux qui désirent faire connaissance avec la montagne. En Angleterre, une dizaine de camps sont installés dans les diverses régions du pays ; nos collègues suisses y seraient très favorablement accueillis et pourraient à des conditions avantageuses y faire un séjour fort instructif. La ligue I. F. L. dont la devise est : « La Paix par l'amitié » doit trouver, semble-t-il, un terrain favorable pour son développement dans le pays de la S. d. N.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat Avenue du Kursaal 2, Montreux (Tél. 62.462).

COURS INTERNATIONAL DE DESSIN : RICHARD ROTHE

15 au 30 juillet 1935

à Salzbourg (Autriche).

C'est dans un fort beau site que l'éminent pédagogue et le grand artiste, bien connu chez nous maintenant, donnera son cours annuel. C'est une initiation non seulement au dessin, mais à de nombreuses techniques concernant les arts plastiques que ce cours offre à ceux qui ont le privilège de le suivre.

Une riche exposition de dessins d'élèves de tous âges et de tous degrés vient compléter l'enseignement.

Durée du travail quotidien : 4 à 6 heures.

Prix du cours : 60 shillings autrichiens. Le nombre des participants est réduit. S'inscrire avant le 15 juin.

Envoyer avec son inscription la moitié du prix du cours. Demander prospectus et renseignements : Fremdenverkehrsverein, Salzbourg.

Le 27 juillet commence le Festival musical de 1935. C'est donc à tous égards que ce cours promet des jouissances artistiques peu ordinaires. A. D.

Prof. R. Rothe, Vienne XVI, Hasnerstr. 103.

LES ENFANTS PAUVRES

Ah ! voilà surtout ceux que j'aime,
Faibles fronts dans l'ombre engloutis
Parés d'un triple diadème,
Innocents, pauvres et petits !
Ils sont meilleurs que nous ne sommes ;
Ah ! donnons-leur en même temps,
Avec le pain qu'il faut aux hommes,
Le baiser qu'il faut aux enfants. Victor Hugo.

(Poème inédit publié par « Franche-Comté - Monts-Jura », décembre 1934, à l'occasion du 50^e anniversaire de la mort du grand homme. A. L.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

QUELQUES MOTS SUR UN BEAU LIVRE¹

Dans cet ouvrage, Mme Kaczynska étudie les relations qui existent entre les succès scolaires des enfants et leur intelligence. Elle essaie de répondre à ces questions qui ont toujours étonné : « Pourquoi y a-t-il des élèves intelligents qui échouent et comment se fait-il que des élèves peu doués réussissent ? » Son enquête porte sur plus de mille enfants de 7 à 15 ans des écoles de Varsovie dans lesquelles Mme Kaczynska exerce les fonctions de psychologue scolaire. Cette enquête est complétée par l'étude approfondie d'une centaine de cas individuels.

L'auteur a soumis les enfants à des tests collectifs d'intelligence et de connaissances scolaires et les a également examinés par la méthode clinique et par voie d'enquête personnelle. Nous savons tous l'importance du rendement scolaire, mais nous savons aussi combien nous avons peu de données sur celui-ci et combien peu jusqu'ici les éducateurs et les autorités scolaires se sont préoccupés de le mesurer objectivement. Mme Kaczynska apporte des renseignements tout à fait intéressants au cours de son enquête très fouillée. Nous nous bornons à glaner parmi ceux-ci pour montrer tout l'intérêt de son ouvrage.

1. Elle note tout d'abord les différences d'appréciation qui résultent du jugement fourni par les maîtres et du jugement fourni par les tests. Les maîtres, en général, ne prennent pas en considération l'âge de leurs élèves et sont portés à identifier l'intelligence des écoliers avec leurs progrès scolaires. Ils sont souvent influencés, et dans une grande mesure, par la facilité d'élocution des enfants.

Les tests, de leur côté, ne montrent qu'une face de l'intelligence des enfants, celle que Mme Kaczynska appelle l'intelligence « réactive » par opposition à l'intelligence spontanée. Les tests constituent, en général, une investigation unique. Ils présentent tous les dangers dont un examen court et unique peut être affecté par les dispositions passagères dans lesquelles se trouve un enfant. D'autre part, le matériel limité des tests empêche l'enfant d'accuser les traits individuels de son intelligence.

Les constatations qui résultent de la comparaison entre l'intelligence et les connaissances scolaires se résument comme suit :

a) Il existe une étroite corrélation entre les résultats scolaires des élèves et leur intelligence ;

b) L'intelligence n'est pas l'unique facteur qui détermine les résultats scolaires des élèves. Lorsqu'il y a divergence entre eux, cette divergence se manifeste pour les enfants bien doués au détriment du résultat scolaire et pour les enfants peu doués à leur avantage.

c) Le niveau intellectuel et le niveau scolaire relatif à l'âge baissent à mesure que les élèves avancent dans la scolarité.

Comparant ensuite les rapports des connaissances scolaires avec les conditions de vie et l'état de santé, au cours de la première année d'école, Mme Kaczynska aboutit à cette conclusion (nous l'avions déjà établie lors d'une en-

¹ *Succès scolaire et Intelligence*, par Marie Kaczynska. Collection des Actualités pédagogiques. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel et Paris, 1935.

quête qui date de 1919) : les résultats scolaires ainsi que l'intelligence sont sous la dépendance des conditions générales de vie. Il y a une étroite corrélation entre la faiblesse de l'intelligence, les mauvais résultats scolaires d'une part, les mauvaises conditions de vie et la mauvaise santé de l'autre.

Les résultats que Mme Kaczynska tire de l'étude poussée de cas individuels (enfants bien doués et mal doués) peuvent être résumés comme suit :

1. Des enfants bien doués n'ont pas rendu tout ce que l'on était en droit d'attendre d'eux par suite d'un grand besoin d'activité physique que l'école ne satisfait pas et qui s'est dépensé ailleurs, le jeu, le sport détournant les enfants de leurs études scolaires.

2. Les enfants bien doués qui échouent ont souffert de défauts physiques, de mauvaises conditions familiales soit matérielles, soit morales ou bien ils ont manqué des qualités indispensables au travail scolaire telles que le sentiment du devoir, l'aptitude à l'effort, l'habitude d'un travail systématique ou encore il y a eu désaccord entre le travail scolaire et celui auquel l'enfant se livre par goût pendant ses heures de loisir. Enfin, ces enfants ont été victimes du surmenage par suite d'une organisation défectueuse de leur travail intellectuel ou du travail scolaire.

3. Les enfants d'intelligence moyenne réussissent à l'école :

a) Souvent par suite de leur tempérament docile qui se plie aux exigences du maître ;

b) Grâce à une certaine facilité d'élocution ;

c) Grâce à de bonnes conditions de vie dans la famille au point de vue matériel et au point de vue moral ;

d) Grâce à l'ambition dont ils sont parfois animés et qui les incite à obtenir certains succès dans le travail intellectuel parce qu'ils sont incapables de l'obtenir dans leur activité physique et dans leurs jeux.

4. Les élèves peu doués et les mauvais élèves sont, en général, victimes, à part leur faiblesse d'intelligence, de leurs conditions de vie que, malheureusement pour eux, l'école ignore trop souvent. Si, dans nombre de cas, les maîtres avaient pu apporter à ces enfants l'appui moral et l'affection personnelle qui leur fait défaut dans leur famille, leur attitude et leurs résultats auraient pu être tout différents.

Mme Kaczynska conclut en montrant que le problème du rendement scolaire ne peut plus être considéré comme un problème de discipline, qu'il est insuffisant d'avoir abandonné l'idée que les bons élèves sont des élèves appliqués et les mauvais élèves des élèves paresseux.

A la lecture des faits que son enquête révèle, elle demande aux autorités et au corps enseignant de se préoccuper davantage de l'adaptation des enfants à l'école et de leurs possibilités de s'adapter. Il faut donc envisager la question scolaire non pas du point de vue des programmes et des règlements, mais du point de vue des enfants.

Il ne peut y avoir bon travail à l'école de la part des élèves que si se trouvent réalisées non seulement un certain nombre de conditions internes (valeur du maître, programme normal, bonnes méthodes, etc.), mais aussi des conditions externes concernant chacun des enfants.

L'école ne peut pas sans doute agir dans ce domaine, mais elle peut et doit se préoccuper des répercussions que ces conditions extérieures peuvent avoir

sur le comportement de l'enfant, et Mme Kaczynska de conclure en demandant qu'en tout cas, l'on tienne compte de ses constatations pour apporter des remèdes nécessaires :

1. L'école, aujourd'hui, est surtout appropriée aux élèves moyens ; les enfants bien doués et mal doués ont peine à s'adapter. L'école ne satisfait pas l'énergie intellectuelle des uns et ne contribue pas suffisamment au développement mental des autres.

2. L'école a trop en vue un seul type d'intelligence, l'intelligence verbale. Les enfants d'un type d'intelligence différent (aptitudes techniques, artistiques, pratiques, sociales) voient dépérir leurs talents.

3. L'école semble davantage adaptée aux fillettes qu'aux garçons. Les premières ont plus de facilité pour acquérir les aptitudes scolaires requises : elles ont à un plus haut degré le sentiment du devoir, leur tempérament est plus docile, elles ont une plus grande facilité d'élocution.

4. Les insuccès scolaires seraient moins fréquents si l'école s'adaptait mieux aux différents types d'intelligence, si l'école se préoccupait davantage des conditions de vie des élèves et de leur santé. Il y a nombre de troubles psychiques causés par la vie de famille ou l'attitude des parents à l'égard des enfants qui s'atténueraient si l'école se préoccupait de suivre davantage chacun des enfants qui lui sont confiés.

« La tâche que l'école doit donc considérer comme la plus importante, celle qui doit devenir l'objet de toute sa sollicitude et régler toutes ses actions, est celle-ci : adopter, à l'égard de chaque enfant en particulier, une attitude facilitant l'adaptation normale de l'enfant à la vie et au travail scolaire et, par là, l'adaptation normale de l'individu à la société. »

Nous n'avons fait que glaner dans cet ouvrage et nous en avons certainement dit suffisamment pour montrer sa valeur et engager nos lecteurs à le méditer à leur tour.

Exprimons un regret que nous traduisons par un espoir : que Mme Kaczynska nous donne bientôt, puisqu'elle est bien placée pour étudier ce problème, une nouvelle étude aussi fouillée que celle dont nous venons de rendre compte sur ce sujet : Succès scolaires et méthodes d'enseignement.

R. D.

CARNET DE L'INSTITUTEUR

DE LA DÉCORATION DES COUVERTURES DE CAHIERS SCOLAIRES¹

Couvertures de couleur, enrichies de vignettes intuitives ou éducatives ; frontispices décorés d'en-tête soigneusement calligraphiés, voilà ce que nous avons trouvé dans de vieux cahiers d'école datant de 1850.

S'il nous prenait fantaisie de reprendre des cahiers moins vénérables, des trentenaires seulement, qu'y pourrions-nous découvrir qui soit digne d'être signalé et conservé à ce double point de vue de la couverture et du frontispice ? Je ne parle pas du matériel actuel, pour éviter tout ce qui pourrait être considéré comme une critique du présent. C'est le principe même que je veux relever ici. Une fois accepté, voire simplement toléré, les applications surgiront d'elles-mêmes, aussi abondantes et variées que l'on pourra le souhaiter. Le fonds

¹ Voir *Educateur*, N°s 10, 13 et 15.

n'est pas plus pauvre aujourd'hui qu'il ne l'était autrefois ; et les moyens de la cultiver sont incontestablement plus riches que ceux qui étaient mis à la disposition de nos parents et grands-parents.

Reprendons donc nos couvertures de cahiers d'école, d'autant plus que celles des manuels se prêtent de moins en moins à servir de champ d'exercices et d'ébats à la plume, au crayon pastel ou au pinceau.

Avant l'institution du service des fournitures scolaires *gratuites* (manière de parler, puisque les communes se plaignent volontiers des charges que cette fourniture leur impose, sans parler de la Commission dite des « rognures » !), avant cette heureuse concentration, quoi qu'on en dise, on pouvait trouver dans toutes les papeteries, et même dans les petits magasins des villages, des cahiers à couvertures illustrées, ou plus ou moins joliment décorées. Je n'ose pas avancer qu'elles étaient toujours décorées avec goût ; mais depuis l'époque, bien révolue, des grands styles architecturaux, le goût artistique a été apprêtré à tant de sauces qu'il serait fort embarrassant de vouloir essayer de le caractériser nettement, et surtout de l'estampiller ainsi que doivent le faire les contrôleurs des denrées alimentaires.

Goût sûr, goût douteux ou franchement détestable (au point de vue des uns ou des autres), cette préoccupation d'offrir aux jeunes quelque chose pour la joie des yeux, ne valait-elle pas mieux que le néant ? et mieux que ce qui a été offert par la suite ? Il y a quelque quarante ans, les cahiers que les écoliers achetaient à la papeterie, ou au bazar, pour y griffonner leurs « brouillons », ou y consigner leurs « punitions », ne reflétaient guère des préoccupations artistiques, même réduites à la plus simple expression de ce que l'on peut comprendre sous ce terme. Un gros chiffre noir sur une couverture bleue : chiffre laid, imprimé au chablon sur du papier de mauvaise qualité, et d'un bleu que l'on n'aurait guère pu situer dans la gamme des bleus. Les cahiers officiels n'offraient guère mieux : c'était le règne du « numéro » sur toute la ligne ; et pendant plusieurs années les cahiers de « l'Etat » étaient absolument de la même qualité artistique que ceux dits « de punition » que les gamins de tout âge devaient aller acheter au « magasin ». Ce régime, heureusement, ne s'éternisa pas ; c'est ce que nous verrons dans notre prochain carnet.

INFORMATIONS

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

Le samedi 4 mai, la S. E. E. se réunit, en assemblée ordinaire de printemps, au Palais de Rumine, sous la présidence de M. Jaccard, instituteur à Lausanne.

A l'ordre du jour : 1^o Séance administrative : révision des statuts ; 2^o *L'onction de Béthanie*, étude biblique, par M. Wachsmuth, pasteur de la paroisse d'Ouchy ; 3^o *De l'expérience dans l'enseignement, ses limites, ses rapports avec l'âge*, conférence par M. Baudraz, directeur des Ecoles de la Tour-de-Peilz.

Après des souhaits de bienvenue adressés à l'assistance, M. Jaccard parle des initiatives prises par la S. E. E. en matière d'éducation morale et religieuse de la jeunesse.

L'onction de Béthanie. Dans son exposé si lumineux et bienfaisant, M. le pasteur Wachsmuth fait appel aux évangiles de Matthieu et de Jean, mais plus spécialement au chapitre 14 de celui de Marc. Il y a quelque chose d'émouvant

dans la réception faite à Jésus, à Béthanie, chez Simon le lépreux. C'est là que Marie fera *l'onction*, en répandant du nard sur la tête et les pieds du Sauveur. Pline, le naturaliste, parle du nard comme d'un liquide précieux, composé de neuf plantes et conservé dans des vases scellés. C'est donc un parfum de grand prix que Marie offre à Jésus. Judas proteste ; les autres apôtres en font autant, mais Jésus leur répond cette parole admirable, qui fait la joie de Marie : « *Elle a fait ce qu'elle a pu !* ». Elle l'a fait en toute humilité, sans se préoccuper des autres. Ce geste spontané est dicté par son amour et sa reconnaissance pour le Maître.

Faisons aussi ce que nous pouvons, en toute conscience, comme Marie, sans nous décourager de nos faiblesses et de nos déficits. Accomplissons humblement notre tâche, en affirmant notre amour pour Jésus. Que la parole de Jésus aux apôtres soit notre *sursum corda* à nous, éducateurs, et que nos vies soient enrichies par notre ferveur chrétienne.

Dans sa conférence fort captivante, riche en expériences personnelles, M. Baudraz, qui fut un maître d'école, donne de judicieux conseils aux éducateurs. Au début de sa carrière dans un village, un maître est le point de mire de ses élèves. On le dissèque. Il fait des « gaffes » et, s'il est doté d'une excessive timidité, il aura de la peine à s'affirmer. Ce n'est qu'après nombre d'années souvent qu'il acquerra cette *aisance* nécessaire à tous ceux qui enseignent, et qu'il imposera une *discipline* à ses élèves. Mais, cette discipline est toute dans l'autorité morale du maître, dans le calme de son esprit. Elle connaît les réactions psychologiques des enfants, elle s'établit facilement dans une classe, où l'intérêt pour l'étude est éveillé.

Puis, après avoir adopté une certaine méthode de travail qui lui est propre, l'instituteur se croit-il ancré dans une anse paisible, à l'abri de tout orage ? Certes, non. Il est guetté alors par des ennemis qui compromettent le fruit de ses expériences : *La routine, la fatigue*. Son activité lui devient une charge. Il n'a plus d'enthousiasme, et que peut-on faire sans élan ? La fatigue apparaît, fatigue de l'esprit qui a trop ressassé les mêmes choses. Il lui faudrait un *renouvellement*, repartir avec une tâche nouvelle, dans un autre poste. Mais alors la question de l'âge intervient. On l'éliminera souvent, dès qu'il aura atteint la quarantaine, et pourtant il est en pleine possession de ses moyens. Que fera-t-il ? Il restera à son poste et cherchera des dérivatifs en dehors de son travail professionnel. Il trouvera des consolations dans l'étude et la lecture. Il serait à souhaiter que nos autorités scolaires instituent régulièrement des cours de culture générale, qui sont un réel profit pour les instituteurs. Une courte discussion est ouverte. MM. Laurent, inspecteur scolaire, et Chessex, maître à l'Ecole d'application, remercient chaleureusement M. Baudraz pour sa conférence si personnelle, et appuient la conclusion : de la nécessité du renouvellement pour un instituteur qui doit s'arracher à l'hypnose de la routine.

J. V.

PRATIQUE

CALCUL MENTAL

19^e LEÇON

COMMENT ON TROUVE CERTAINS PROCÉDÉS

Ce qu'il y a d'heureux quand on cherche la vérité, c'est qu'on n'en trouve qu'une partie.

LAISANT.

On trouve ce qu'on peut, non ce qu'on veut !
E. MAILLET.

1. Comment multiplier ou diviser un nombre par 0,45 ?

$$0,45 = 0,50 - 0,05 = 0,5 - \frac{0,5}{10}.$$

On peut dire aussi : $45\% = 50\%$, moins $\frac{1}{10}$ de 50% .

Donc, multiplier un nombre par 0,45, c'est en prendre les 5 dixièmes ou la moitié, puis retrancher du résultat obtenu le dixième de la moitié.

En notations abrégées : $a \cdot 0,45 = \frac{a}{2} - \frac{1}{10} \cdot \frac{a}{2}$.

$$84 \times 0,45 \quad \text{On dit : } 42 - 4,2 \quad \mathbf{37,8}.$$

$$236 \times 450 = 236 \cdot 0,45 \cdot 1000 ; 118 - 11,8 ; \mathbf{106,2} \quad \mathbf{106\,200}.$$

$$124 \times 0,045 = (124 \cdot 0,45) : 10 ; 62 - 6,2 ; \mathbf{55,8} \quad \mathbf{5,58}.$$

Diviser un nombre par 0,45, c'est multiplier ce nombre par $\frac{100}{45}$, ou $\frac{20}{9}$, ou $2 + \frac{2}{9}$.

En notations abrégées : $a : 0,45 = \frac{20a}{9} = 2a + \frac{2a}{9}$.

$$\mathbf{8,19 : 0,45.} \quad \text{Les } \frac{20}{9} \text{ de } 8,19 \text{ ou les } \frac{2}{9} \text{ de } 81,9 ;$$

$$\text{On dit : le } 9^{\text{e}} \text{ de } 81,9 ; 9,1 ; 2 \text{ fois } 9,1 \quad \mathbf{18,2}.$$

$$\mathbf{31,5 : 450} = (31,5 : 0,45) : 1000 ;$$

$$\text{On dit : le } 9^{\text{e}} \text{ de } 315, 35 ; 2 \text{ fois } 35, \mathbf{70} \quad \mathbf{0,07}.$$

$$\mathbf{72 : 0,45} = 2 \text{ fois } 72 + \text{les } \frac{2}{9} \text{ de } 72 ; 144 + 16 \quad \mathbf{160}.$$

2. Comment multiplier ou diviser un nombre par 0,875 ?

$$0,875 = 0,500 + 0,250 + 0,125 = \frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8} = \frac{7}{8}.$$

On peut dire aussi : $87,5\% = 50\% + 25\% + 12\frac{1}{2}\%$.

Donc, multiplier un nombre par 0,875, c'est ajouter la moitié, le quart et le huitième de ce nombre, ou prendre les $\frac{7}{8}$ de ce nombre.

En notations abrégées : $a \cdot 0,875 = \frac{a}{2} + \frac{a}{4} + \frac{a}{8} = \frac{7a}{8}$.

$$\mathbf{6,4 \times 0,875} = 3,2 + 1,6 + 0,8 = 7 \text{ fois } 0,8 \quad \mathbf{5,6}.$$

$$\mathbf{644 \times 0,875} = 322 + 161 + 80,5 = 7 \text{ fois } 80,5 \quad \mathbf{563,5}.$$

Diviser un nombre par 0,875, c'est le diviser par $\frac{7}{8}$; donc multiplier ce nombre par $\frac{8}{7}$, ou encore ajouter à ce nombre son septième.

En notations abrégées : $a : 0,875 = \frac{8}{7} a = a + \frac{1}{7} a.$		
77 : 0,875.	On dit : 77 et 11, ou 8 fois 11	88.
28 875 : 87,5.	28 875 et 4125, 33 000	
	33 000 divisé par 100	330.

(A suivre.)

J. H. ADDOR.

FOIS — — — — MULTIPLIÉ PAR

(Requête aux auteurs des épreuves d'examen.)

L'apprentissage de la multiplication renferme une difficulté spéciale. La multiplication de 7 par 3 peut s'indiquer de deux manières :

$$3 \text{ fois } 7 = 21.$$

$$7 \text{ multiplié par } 3 = 21 (7 \times 3 = 21)$$

On a essayé parfois de supprimer la difficulté en confondant les deux manières, c'est-à-dire en donnant au signe \times (*multiplié par*) le nom de *fois* ; en lisant, par exemple, 8×5 « *huit fois cinq* » au lieu de « *huit multiplié par cinq* », mais on n'est jamais arrivé qu'à compliquer et à embrouiller la question.

La solution consiste à dissocier les deux manières, à les employer — au début — successivement et non simultanément¹. On commencera l'étude de la multiplication en disant et en écrivant toujours *fois* (en toutes lettres ou en abrégé), et l'on attendra quelque temps avant d'employer le signe \times (*multiplié par*).

Notre programme vaudois, qui place en deuxième année l'acquisition concrète et active de la table de Pythagore, et au début de la troisième année, l'apprentissage des procédés du calcul écrit, convient à merveille à cette étude en deux temps que nous préconisons.

A une condition toutefois, c'est que les épreuves d'examen de deuxième année ne renferment que le mot *fois* à l'exclusion du signe \times .

J'avais cru que c'était chose désormais faite, quand, en 1934, les enfants de deuxième année avaient eu à résoudre les questions suivantes :

$$75 + 4 \text{ fois } 4 =$$

$$56 + 5 \text{ fois } 3 =$$

Mais en 1935, on est revenu au signe \times .

Nous nous permettons donc d'adresser aux auteurs des épreuves d'examen notre petite requête.

Albert CHESSEX.

UN OISEAU DES BOIS : LE PIGEON RAMIER

Nom et habitat. — Le pigeon sauvage, ou ramier, est le plus commun des colombidés de notre pays. Son nom lui vient de ce qu'il se cache souvent dans les branches des arbres, dans les *rameaux*. Dans le Midi, on l'appelle *palombe*. C'est un oiseau européen surtout ; il habite aussi le nord-ouest de l'Asie. Dans nos pays, il est migrateur ; rarement il passe tout l'hiver dans une région abritée. — On le voit dans toutes les forêts, aussi bien de conifères que de hêtres ou de chênes. Il niche parfois près des lieux habités ; une année, par exemple, sur un gros tilleul, en plein village de Thierrens. Observé aussi à Mon Repos, Lausanne.

¹ Cf. Grosgruin : *Méthodologie*, pp. 64 et 77.

Description sommaire. — Sa taille est de 45 cm. environ ; envergure 80 cm., au plus ; ailes pointues, queue plutôt longue, assez carrée. Comme chez tous les pigeons, le corps est gros, le cou délié, la tête petite, très arrondie en avant. Couleur générale gris-bleu, une tache blanche sur l'aile, une autre de chaque côté du cou, d'où le nom allemand de *Ringeltaube* (pigeon à collier). Reflets métalliques autour de ces taches du cou. Gorge et poitrine gris rosé, lie de vin. Tarses très courts, emplumés à moitié ; bec et pieds rouge carmin, œil jaune.

Observations faciles. — Constater la ressemblance de forme avec les pigeons domestiques ; observer le vol rapide, avec claquement des ailes au départ, puis siflement des plumes quand l'oiseau est lancé. — Le roucoulement de l'oiseau, au printemps : rou-cou-cou, ou bien hou-hou ! qu'on peut entendre de tout près ; on peut, avec un peu de précaution, voir l'oiseau pendant qu'il chante. Ne pas confondre avec le oup-oup-oup de la huppe ! — Observer aussi les bandes nombreuses en automne, au moment du passage, voir où elles se posent le soir (en bordure des bouquets de grands arbres dans les champs, ou d'un bois de hêtres).

Plus difficiles. — Un nid ; souvent très gros, en branches sèches, espacées, comme à claire-voie, quelquefois on voit les deux œufs au travers ! (Ne pas déranger ces oiseaux, dont l'instinct maternel est assez peu développé). — Tâcher de distinguer le ramier du *colombin*, plus rare chez nous, mais qui passe aussi en grands vols, l'automne. Le *colombin*, plus petit, n'a pas de blanc au cou, ni à l'aile, mais deux taches noires sur les rémiges. — Noter, si possible, la date d'arrivée des premiers pigeons sauvages (souvent en mars, quelquefois en février). — Le vol de printemps : l'oiseau monte rapidement en l'air, puis redescend en vol plané. — L'oiseau en train de boire ; il laisse le bec dans l'eau, sans relever la tête comme les gallinacés.

Nichée. Mœurs. Nourriture. — Comme tous les autres colombydés d'Europe, le ramier ne pond que deux œufs, à bouts sensiblement égaux. — Pendant les premiers jours, les petits, aveugles, sont nourris d'une bouillie à demi digérée, que les parents leur dégorgent dans le bec. — La durée d'incubation est de 18 jours environ. — Le ramier est très farouche, très craintif ; hors le temps de nichées, il vit en troupes, pour se défendre mieux contre son terrible ennemi l'autour (*Astur palumbarius*). Il est souvent chassé, car c'est un bon gibier. — Il vit surtout de graines de toutes sortes, de conifères surtout, de faines, quelquefois de glands ; on le voit aussi, mais rarement, dans les champs de blé après la récolte. Mange de temps à autre des mollusques et des vers.

Classification. — Le groupe très naturel des pigeons ou *colombydés* (corps gros, ailes pointues, queue longue, cou effilé, tête petite et ronde, pouce articulé très bas ; deux œufs, petits aveugles, nourris comme dit plus haut ; plumage dur et raide) compte chez nous quatre espèces.

1. Le *ramier* (*columba palumbus*), sujet de ce relevé.
2. Le *colombin* (*columba oenas*), entièrement gris-bleu, avec deux taches noires sur l'aile ; niche dans des arbres creux (en all. *Hoheltaube*).
3. Le *biset* (*columba livia*) domestiqué ou échappé. Reconnaissable à deux bandes noires sur l'aile, bas du dos entièrement blanc. Vit peut-être à l'état sauvage en quelques endroits rocheux de Suisse (question controversée).
4. La *tourterelle* commune (*turtur auritus*), au corps brun tacheté de noir en dessus, tons vineux en dessous, queue noire et blanche, cou tacheté de noir et de blanc argenté. Niche dans quelques régions basses (bassin du Rhône, Tessin ; vue à Gilly en 1906).

Autrefois classés dans les gallinacés, les pigeons et les genres voisins en sont maintenant séparés et forment un ordre particulier, celui des *Gyrateurs*.

Ch. D.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

La petite bibliothèque de médecine et d'hygiène

composée d'opuscules rédigés par des praticiens de compétence indiscutée, dans un esprit de bon sens et de simplicité, s'adresse à tous ceux qui savent apprécier les bienfaits d'une hygiène personnelle bien entendue ou qui ont à veiller sur la santé d'autrui : elle ne prétend d'ailleurs en aucune façon au rôle néfaste de remplacer le médecin, mais vise au contraire à rendre son action plus efficace.

Dr ARTHUS

La physiologie pour tous. Petit in-16, broché Fr. 2.—

Dr BARD

Hygiène du cœur. Petit in-16, broché » 2.—

Dr BOURGET

Hygiène de l'estomac et des intestins. Petit in-16, relié toile » 2.—

Dr CHATELAIN

Nerfs sains et nerfs malades. Petit in-16, relié toile » 2.—

Dr G. CORNAZ

Les maladies vénériennes. Petit in-16, relié toile » 2.—

Dr DIND

Hygiène de la peau. Petit in-16, relié toile » 2.—

Dr EPERON

Hygiène de l'œil. Petit in-16, relié toile » 2.—

Dr EXCHAQUET et BURNIER

Hygiène du nourrisson. Petit in-16, relié toile » 2.—

Dr A. GUISAN

Les soins aux malades. Petit in-16, broché » 2.—

Les premiers secours en cas d'accidents. Petit in-16, relié toile » 2.—

Dr JAQUEROD

Hémoptysies tuberculeuses. Petit in-16, relié toile » 2.—

La tuberculose pulmonaire. Petit in-16, broché » 2.—

Pour éviter la tuberculose. Petit in-16, broché » 2.—

La cure d'altitude. Petit in-16, broché » 2.—

Dr MERMOD

La voix et son hygiène. Petit in-16, relié toile » 2.—

Hygiène de l'oreille, de la gorge et du nez. Petit in-16, relié toile » 2.—

Dr OTABE

La science et l'art de la respiration profonde. Petit in-16, broché » 2.—

Toute dépense faite au nom de l'hygiène est une économie.

COURSES

D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Pour vos banquets de sortie adressez-vous à l'

HÔTEL DU LAC à MONTRIOND - LE - LAC

Hte-Savoie qui vous servira à partir de 16 fr. En juin 21 jours de séjour pour 750 fr. français tout compris.

Mont de Baulmes près Ste-Croix

CHALET-PENSION OUVERT LE 1^{er} JUIN

Vue — Ombrages — Places de jeux — Restauration chaude et froide. — Vins
Bière — Limonades — Sirops. Tél. 6108. Famille Corthésy.

LES SOURCES ET LES GROTTES DE L'ORBE SUR VALLORBE

Superbe but de promenades. Chalet Restaurant ouvert du 1^{er} avril au 30 octobre. Renommé pour sa bonne cuisine et ses fameuses TRUITES. Vins de 1^{er} choix. Rafraîchissements, café, thé, chocolat. — Arrangements pour écoles et sociétés. Service en plein AIR, à l'ombre de la forêt. Grande salle. Se recommande. E. ZILLWEGGER REGAMEY. Tél. 158.

LA CORNICHE DU JURA

Dans sa partie supérieure, la ligne du *chemin de fer Yverdon-Ste-Croix* offre une vue très étendue sur le Plateau et les Alpes. Trajet très pittoresque. *Buts de courses* : Le Chasseron (restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Mont de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes, Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz), Gorges de Covataunaz, de Noirvaux, de la Poëta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre des participants. Demandez le Panorama et la brochure "Ste Croix Excursions" (envoi gratuit) et tous renseignements à la Direction à Yverdon. *Carte de promenades et excursions* au 1/50000^e, en 6 couleurs, en vente au prix de Fr 1.—.

Champs de gentianes et d'anémones en mai et juin

Lausanne Tea-Room Müller-Blanc

succ. Ch. Grezet

Av Ouchy 3. A 3 MINUTES DE LA GARE. JARDIN et SALLES pour écoles et sociétés. Prix spéciaux. Se recommande.

Café-Restaurant du Pont de Gueuroz s. Vernayaz

Pont le plus haut d'Europe.

Parc autos. Grande campagne ombragée ; pique-nique. But de courses idéal pour éco' es et sociétés. Prix très modérés. FRAPOLLI, tél 62.851.

LES ORMONTS

Buts de courses pour écoles

Le Lac Retaud, 1680 m.; la Palette d'Ise-
nau, 2173 m.; le Pic Chaussy, 2355 m.; le
Lac Lioson, 1851 m.; le Lac des Chavonnes

(par la Forclaz), 1698 m.; la Pierre du Moëllé, 1711 m., etc. Pour renseignements s'adresser à la Direction du chemin de fer **AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS** à Aigle, téléphone 152.

COURSES

D'ÉCOLES
ET DE SOCIÉTÉS

A l'occasion de
la commémora-
tion de son 30^e
anniversaire, le

*chemin de fer
Montreux-Oberland Bernois*

offre, durant le
mois de juin, **20%**
de rabais sur les
taxes d'écoles



Lac Léman

Buts de promenade nombreux et variés. **Les bateaux de la Compagnie Générale de Navigation** délivrent sans avis préalable des **billets collectifs** à prix réduits, bateau seulement ou aller en bateau et retour en train. Abonnements kilométriques. **Abonnements de cure d'air et de repos** valables sur tout le lac: 8 jours, Fr. 30.-; 15 jours, Fr. 45.-; 1 mois, Fr. 64.-, etc. Location de bateaux pour promenades de sociétés et d'écoles; prix très réduits. Pour tous renseignements, s'adresser à la **Direction à Ouchy-Lausanne, téléphone 28.505, ou au Bureau de la Compagnie à Genève, Jardin Anglais, téléphone 44.609.**

MAYENS DE SION (Valais)

HÔTEL DE LA FORÊT

Grand jardin au milieu des forêts de mélèzes. Arrangement spécial pour écoles. Famille Maigairaz-Kaeser.

ANZEIINDAZ

REFUGE DE LA TOUR

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

complètement remis à neuf

PLACE POUR 100 PERSONNES

CHAMBRES - RESTAURATION - DORTOIR - LIT DE CAMP

Dîner depuis Fr. 2.-. Cantonement chauffable. Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

Téléphone Gryon **57.74**

Hans Flotron, Guide.

LAUSANNE

BUFFET DE LA GARE CFF

André Oyex

Salles pour écoles · Prix spéciaux

COURSES

D'ÉCOLES
ET DE SOCIÉTÉS

LES RASSES sur Ste-Croix au pied du Chasseron

But de course pour sociétés et écoles. **A la crêmerie**, grande salle et jardin. Thé, café, chocolat, pâtisserie. Prix modérés.

Se recommande : Paul CHAMPOD

ALLEZ-VOUS À LUCERNE ?

DANS L'HOTEL : RESTAURANT " LÖWENGARTEN "

écoles, sociétés, etc., trouvent bon accueil. A proximité immédiate du monument des Lions et du Gletschergarten. **Grand parc pour autos.** Local séparable pour 1000 personnes. Prix très réduits pour déjeuners, diners, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc.

J. Buchmann, propr. (Téléph. 20.339)

LAC RETAUD

s. DIABLERETS
(ALT. 1705) TÉL. 33

à 25 minutes du COL DU PILLON

Vin d'Aigle — Restauration — Pension — Thé, café, chocolat — Articles souvenirs
Course idéale pour écoles — Rendez-vous pour tous promeneurs — Chambres
Ouverture au début de juin. Avant, s'adr. au propr. : F. MAISON, "La Chapelle", Aigle.

CHEMIN DE FER MARTIGNY-ORSIÈRES

Buts de courses nombreux et variés :
Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc.
Taxes réduites pour sociétés et écoles.

Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières
Renseignements et conditions à la Direction du chemin de fer M.-O., à Martigny-Bourg
(Téléphone : Martigny N° 61.070)

A FIESCH L'HOTEL DES ALPES

Grandes salles

Se recommande : Famille M. Feller

L'excursion recommandée pour écoles et sociétés :

le PASSAGE de la GEMMI sur LOÈCHE-LES-BAINS

2349 m.

Bon chemin muletier

Valais, 1411 m.

Visite des eaux les plus chaudes de Suisse : 51°. Excursion facile au Torrenthorn (3003 m.)
le Righi du Valais. Tous renseignements sur transports et logement par Chemin de fer
électrique Loèche-Souste.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheran** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. 33.141.

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET
H. BAUMARD, GENTHOD
H.-L. GÉDET, NEUCHATEL
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE
AD. LAGIER, GENÈVE
M^{me} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY
J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A.
Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

INSTITUT JAQUES-DALCROZE GENÈVE

Ecole de culture musicale et rythmique

Cours de vacances du 5 au 17 août

- a) Cours pour professeurs et élèves de la méthode.
- b) Cours d'information pour pédagogues, artistes et musiciens.

Rythmique - Solfège - Improvisation

Ouverture du semestre d'hiver: 16 septembre

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat, 44, Terrassière

L'Initiative de crise

est défavorable aux traitements fixes.

Les folles dépenses que provoquerait l'application des projets socialistes entraîneraient une **augmentation du coût de la vie**. Les traitements ne pourraient jamais être augmentés en proportion et **à temps**.

Et les **caisses d'assurance**, les **caisses de retraite** feraient les frais de l'aventure, dont vous refuserez de supporter les conséquences

en votant NON le 2 juin

IRADIO

"DESO" le nouvel appareil **SUISSE**

Un appareil suisse de grande classe, tous les derniers perfectionnements. Qualité de son insurpassable, anti-fading, anti-parasite. — « DESO », 4 lampes : 245. — « DESO » 5 lampes, « DESO » 6 lampes : 420. —

GUENIN ET FILS, rue Saint-François, 8.

Facilités de paiements. Fortes reprises.

COURSES

D'ÉCOLES
ET DE SOCIÉTÉS

Refuge des Diablerets, ANZEINDAZ

Ouvert toute l'année.

Restauration, chambres 2 fr., avec pension, 7 fr. par jour. — Dîners depuis 2 fr. 50. Prix spéciaux pour écoles et sociétés. — Téléphone 5773. — René Corthésy.

Chemin de Fer Aigle - Ollon - Monthey

en correspondance à Aigle
avec les trains C. F. F.

Charmants buts de promenades pour petits et forts marcheurs. Tarif réduit pour sociétés et écoles. Billets du dimanche valables du samedi au lundi soir pour les stations du Val d'Illiez. — (Aigle-Champéry et retour : Fr. 5.45 ; Aigle-Val d'Illiez et retour : Fr. 4.30 ; Aigle-Troistorrents et retour : Fr. 3.45.) — Renseignements à disposition au bureau de la Compagnie, à Aigle. Téléphone 74.